

PAR COURRIEL

Québec, le 29 mars 2018

Madame Catherine Gaudette
Transports Canada
700, place Leigh-Capreol
Dorval (Québec) H4Y 1G7

**Objet : Projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de
carburant aéroportuaire à Montréal-Est
Question complémentaire du 29 mars 2018 (DQ26)**

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet la question suivante :

- Les navires et barges qui transporteraient les carburéacteurs vers et à partir du terminal de CIAM devraient-ils obligatoirement avoir une entente avec SIMEC? Les navires seraient d'une capacité d'entre 30 et 71 ML et les barges autopropulsées d'entre 10 et 31 ML.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 4 avril 2018 prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission